

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Le jubilé accordé au monde entier. — IV Jubilé épiscopal de Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe : Allocution de Mgr Bruchesi. — V Avertissement donné par Mgr l'archevêque aux journaux les *Débats* et l'*Avenir*. — VI Profession religieuse. — VII Notre-Dame-des-Neiges, nouvelle paroisse. — VIII M. Paul Bourget revient à la foi catholique. — IX Chronique diocésaine. — X Ordo des fidèles. — XI Caisse ecclésiastique. — XII Société d'une messe. — XIII Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 20 janvier

Le 24 (ou le 25) neuvaine (1) préparatoire à la fête (ou à la solennité) de la Purification ; fête de la Sainte-Famille, consécration au saint cœur de Marie.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 3 février

Dans les paroisses suivantes, après l'aspersion, la bénédiction et la procession des cierges, (avec la couleur violette) on chante, avec la couleur propre, la messe de la solennité du titulaire.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Blaise ; solennité des titulaires de Saint-François-de-Sales, de Sainte-Brigide et de la Purification (Repentigny).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Ignace (North Stanbridge), de Sainte-Brigide et de Saint-Ephrem.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-François-de-Sales et de Saint-Valérien.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Sainte-Martine et de Saint-Ignace (Coteau-du-Lac). J.-S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner 300 jours d'indulgences à chaque exercice et une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

LE JUBILÉ

Accordé au monde entier

MEUREUX ceux qui, pendant l'année sainte, ont pu faire le pèlerinage de Rome ! Mais les autres catholiques ne seront privés ni des grâces, ni des privilèges du jubilé.

Aussitôt après la clôture de la porte sainte, à Saint-Pierre, le Souverain-Pontife a fait promulguer le bienfait du jubilé accordé au monde entier pendant la durée de six mois.

Les six mois commenceront à courir à dater de la publication de la bulle d'indiction de prolongation par les évêques de chaque diocèse. Cette bulle n'est pas encore arrivée à l'archevêché par voie officelle, mais elle ne peut maintenant tarder longtemps à venir.

En attendant, un manuel contenant toutes les indications nécessaires pour profiter de la faveur jubilaire, est sous presse. Ce sera pour les fidèles un précieux vademecum, pendant les six mois du jubilé d'extension.

Chrétiens, n'oublions pas nos dettes, pensons à celles de nos chers absents qui peuvent souffrir en purgatoire, et préparons-nous dès aujourd'hui à puiser largement dans le trésor des indulgences de l'Église.

JUBILE EPISCOPAL

DE MGR MOREAU

Évêque de Saint-Hyacinthe

MERCREDI dernier, le clergé et les fidèles du diocèse de Saint-Hyacinthe célébraient, dans une belle fête, les noces d'argent épiscopales, le vingt-cinquième anniversaire du sacre de leur évêque aimé et vénéré, Mgr Louis-Zéphirin Moreau.

A peine les premiers échos de cette filiale et religieuse démonstration nous sont-ils parvenus, au moment où nous

écrivons ces lignes. On ne saurait donc s'attendre à en trouver ici le compte rendu.

Tout ce que nous pouvons faire, et c'est pour nous un besoin du cœur, c'est de nous unir aux fils du pontife, aux prêtres et aux prélats accourus en si grand nombre des extrémités du Canada et des États-Unis vers l'hospitalière maison du *vieil évêque*, du *saint évêque*, — pour saluer la bénédiction des longues années accordées à une vieillesse toujours active et puissante, — pour mêler humblement nos souhaits aux vœux de la tribu sacerdotale et du peuple de Saint-Hyacinthe, les résumant en un seul mot qui nous est enseigné par les prescriptions du Pontifical, et qui dit tout : *ad multos annos, — feliciter, feliciter !*

Cette parole que l'Église a mise dans sa sainte liturgie, nous montre qu'elle désire les longs épiscopats. La carrière du pontife qu'on vient d'honorer, en formant autour de lui une couronne d'honneur et un concert de louanges mille fois méritées, ne durera jamais autant que son peuple le souhaite, que son clergé le veut, que ses communautés religieuses le désirent, que ses frères les évêques le demandent.

Un souvenir historique se présente à notre mémoire, réveillé par le spectacle de cette Église chantant les vertus et les mérites de son vieux pasteur, et priant le ciel de prolonger ses jours.

C'était dans la basilique d'Hippone.

Une cérémonie, sans doute analogue à celle dont nous parlons, se célébrait en faveur d'un autre vieil et saint évêque, comme s'exprime saint Augustin.

Et le chœur des prêtres entonnait : *Exaudi, Christe ; Guillelmo vita ! Exaucez-nous, ô Christ ! A Guillaume, accordez la vie !*

Et le collège des lévites reprenait d'une voix pénétrée d'affection : *Te patrem, te episcopum !* Soyez toujours notre père, toujours notre évêque !

Et les anciens du peuple finissaient ces "laudes" en s'écriant : *Bene dignus, bene meritus.* Oui, il en est digne, car il a bien mérité !

Nous n'avons qu'un mot à changer à la clameur d'Hippone, pour l'appliquer au vénérable jubilaire et nous faire l'interprète de tous :

A Louis-Zéphirin, évêque de Saint-Hyacinthe, la vie !

Qu'il soit longtemps encore évêque et père, pour le bonheur de son troupeau et la gloire de l'Eglise!

Il en est digne, il a tant mérité !

Au reste, pour se convaincre de la fécondité et des vertus de cet épiscopat, on n'aura qu'à lire l'éloquente allocution prononcée, dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, par Mgr l'archevêque de Montréal.

Nous la publions ci-dessous intégralement.

ALLOCUTION DE MGR BRUCHESI

Quos dedisti mihi custodiri.

J'ai gardé avec soin ceux que vous m'avez donnés. (S. JEAN, XVII, 12).

Excellence,

Messeigneurs,

Mes frères,

Les jours et les années ne sont rien pour l'Eternel, mais l'homme, lui, compte ses années et ses jours.

Sa vie et ses œuvres sont en quelque sorte une lutte continuelle contre le temps. Si sa vie se prolonge au-delà des limites ordinaires, si ses œuvres s'affermissent et se développent avec la durée, il produit l'admiration chez ses semblables, et tout mortel qu'on le sait, on se plaît à entourer son front d'une auréole qui semble un mystérieux reflet de l'immortalité.

Quel exemple plus saisissant pourrais-je apporter ici que celui du grand pape qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Eglise universelle ? Nonagénaire, si frêle d'apparence, esprit plutôt que corps, semble-t-il, gardant toute la vigueur de ses nobles facultés, il résiste aux labeurs les plus rudes ; tous les devoirs de sa charge écrasante il les remplit. L'humanité a les regards tournés vers lui : il lui parle, la prêche, la dirige, la sanctifie, la consacre au Seigneur. C'est lui qui, malgré sa faiblesse, domine tous les événements. La vérité et le droit n'ont pas de plus vaillant défenseur. Son existence qui se poursuit, lorsque tant de tombes illustres s'ouvrent à ses côtés, nous apparaît comme un prodige constant. On dirait qu'il se survit par

une influence céleste et nous nous sentons portés, dans notre amour filial, à l'appeler immortel.

Mes frères, il y a parmi vous une carrière qu'il a plu à Dieu de rendre saintement féconde et de prolonger pour le bien de vos âmes et pour sa gloire ; carrière d'apôtre qui ne s'est jamais épargné le travail, carrière de père dont le cœur n'a cessé de vous prodiguer les trésors de sa tendresse ; nous venons aujourd'hui lui rendre hommage en célébrant le jubilé de son épiscopat.

Cette fête était un besoin pour votre gratitude et votre piété, elle était demandée par notre religieuse admiration. L'Eglise de Saint-Hyacinthe ne pouvait pas laisser passer inaperçu le vingt-cinquième anniversaire de son alliance mystique avec l'époux doux et fort que le ciel lui a donné.

Je ne ferai que répéter la parole prononcée ici même par un représentant du Saint-Siège, en disant que le vénérable vieillard, pasteur de ce diocèse, fait penser à Léon XIII et qu'il est de sa famille. Comme lui, en effet, on dirait qu'il triomphe du temps et des vicissitudes de la vie. Il comprend tous les besoins de son peuple, aucune de ses souffrances ne le trouve insensible ; mais, lui, semble habiter des sphères toujours sereines où les misères d'ici-bas ne peuvent atteindre. Point de décadence dans cet esprit, point d'affaiblissement dans ce vieux cœur ; jamais de trouble ni d'amertume dans cette âme. Cette vieillesse couronnée de cheveux blancs est en même temps couronnée d'honneur et d'amour, elle mérite d'être acclamée.

Tous ici, depuis le plus humble fidèle jusqu'à l'éminent délégué du Souverain-Pontife, l'acclament en effet, et, d'une voix, et d'un cœur, lui adressent leurs félicitations et leurs vœux.

"Quinze ans", disait Tacite, "c'est un gros morceau de siècle". Vingt-cinq ans d'épiscopat, vingt-cinq ans remplis comme ceux de votre évêque, mes frères, c'est un long espace de temps, j'oserais dire que cela équivaut à plusieurs vies d'homme.

Que d'œuvres, en effet, accomplies pour le bien de l'individu, de la famille et de la société ! que de jours et de nuits passés dans l'étude ! que d'enseignements donnés, que d'erreurs redressées, que de vérités et de devoirs rappelés au moment opportun ! que d'enfants enrôlés dans la milice des chrétiens parfaits, que de clercs attachés au service des autels ! que de confidences reçues, que d'esprits éclairés, que de cœurs consolés ! Que de courses à travers les villes et les campagnes,

que de bénédictions répandues sur les demeures, sur les tombes et les berceaux ! Quel élan imprimé à l'éducation chrétienne, aux vocations religieuses, aux entreprises de charité ! que de paroisses créées, que de temples érigés à la gloire du Seigneur, et surtout, que de sollicitudes, que de communions au douloureux calice du Sauveur, que d'actes généreux dont le ciel seul a le secret ! Oui, vingt-cinq ans d'épiscopat, c'est un gros morceau de siècle, *magnum temporis ævi spatium !*

Mes frères, votre évêque avait pris les rênes de l'administration depuis un an à peine, lorsqu'il dut élever la voix, pour rappeler les principes de l'Église sur certains points de doctrine de la plus haute importance. Voici les touchantes paroles proférées à cette occasion par son cœur paternel :

« Que nous voudrions pouvoir dire un jour, à l'exemple du divin Sauveur, à notre souverain juge lorsque nous lui rendrons compte de notre administration : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés ; vous me les aviez confiés, Seigneur, comme un précieux dépôt, j'en ai pris un soin tout paternel, et maintenant, je les remets intacts et sans blessures entre vos mains divines. Accordez-nous, ô Dieu de bonté, cette grâce que nous envisageons comme la plus insigne dont vous puissiez nous gratifier (1). »

Monseigneur, cette grâce insigne vous a été accordée ; votre vœu le plus cher a été exaucé, et, en cette fête jubilaire, vous pouvez dans la joie et l'humble reconnaissance de votre âme, redire le mot que Jésus adressait au soir de la Cène à son Père céleste : *Quos dedisti mihi custodivi*. O Dieu, j'ai gardé avec soin tout le troupeau que vous m'avez confié.

Et le troupeau fera écho à votre voix en vous rendant le plus beau et le plus éloquent des témoignages.

Ce troupeau chéri, vous avez veillé sur lui comme un père, ce n'est pas assez dire, comme une mère veille sur son unique enfant. Vous en avez été le pasteur fidèle, ce pasteur dont Jésus-Christ nous a lui-même tracé le divin portrait. Vous vous êtes dépensé pour lui, sans compter avec la maladie et la fatigue. Vous êtes venu vers lui les mains encore humides de l'huile sainte, redisant la sublime promesse de saint Paul : *Impendam et superimpendar* ; « Nous dépenserions

(1) Lettre pastorale du 10 mai 1877.

toutes nos forces pour vous, nous nous userons pour vous » ; (1) et vingt-cinq ans sont là pour montrer que vous avez tenu parole.

Ce que doit être l'évêque, les vertus qui doivent orner sa vie, ses labeurs de tous les jours, saint Paul l'a enseigné d'une manière complète dans ses admirables lettres à Tite et Timothée. Mais le Christ, prêtre parfait, pasteur et docteur de l'humanité, l'avait enseigné avant lui par ces simples mots adressés à ses disciples : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait. » Oui, c'est lui qui est le Maître et l'incomparable modèle, modèle pour toutes les conditions et pour tous les âges. Mais qui, plus que l'évêque, est chargé de le représenter et de reproduire les traits de sa vie au milieu des hommes ? Car qu'est-ce que l'évêque, sinon un des successeurs de ces apôtres à qui il a été dit par Jésus-Christ lui-même : « Qui vous écoute m'écoute ; je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. »

L'Evangile à chaque page nous apprendra donc ce que doit être l'évêque. Il ne s'appartient pas, il est tout entier l'homme de Dieu et continue l'œuvre de la rédemption. Sa vie sera une immolation, un dévouement continuel. Toujours il s'oubliera lui-même, pour penser au salut de ses frères. Rien ne viendra mettre obstacle à son zèle ou le ralentir.

Pénétré de sa faiblesse et du néant d'où il a été pris pour être élevé à une gloire si haute, il s'humiliera devant le Seigneur, reconnaissant l'impuissance où il est sans son secours, et fera reposer en lui toute sa confiance. Il sera l'homme de la prière, persuadé que c'est dans la prière qu'il trouvera ses plus grandes forces et ses plus sûres lumières. Il règnera sur le peuple commis à sa garde, mais il règnera par la bonté et par l'amour. C'est un prince, en effet, dans l'Eglise, mais ses sujets seront des fils chers à son cœur. Il corrigera, il reprendra, quand la correction sera nécessaire, mais jamais il ne brisera le roseau froissé, ni n'éteindra la mèche qui fume encore. La miséricorde l'inspirera plus que la justice. Pardonner lui sera doux et il ne fermera jamais ses bras à l'enfant prodigue que le repentir ramènera vers lui. Il se penchera sur toutes les blessures pour les guérir, il ira au-devant de toutes les infortunes pour les soulager. Il sera le père des pauvres, et sa main leur sera toujours ouverte comme son cœur. Point d'acceptation de personnes ; grands et petits seront égaux à

(1) Mandement d'entrée, 16 janvier 1876.

ses yeux, et s'il a des préférences il les donnera aux plus humbles de son troupeau. Les enfants seront l'objet particulier de sa sollicitude, il les mettra sous la direction de maîtres savants et craignant Dieu ; au besoin il fondera des familles religieuses qui feront de l'éducation l'œuvre de leur vie, puisque c'est sur l'éducation que repose le progrès intellectuel et moral des peuples. Il sera docteur par la parole et par l'exemple, il prêchera la vérité dans son intégrité parfaite ; s'il le faut il signalera et stigmatisera l'erreur, le dépôt sacré de la foi lui sera plus cher que sa vie.

Il ira de bourg en bourg et de ville en ville, à l'exemple du Sauveur, annonçant partout la bonne nouvelle, sanctifiant les âmes, encourageant les bons, ramenant les pécheurs. A l'ouvrier, au patron, au citoyen, à la famille, aux autorités civiles elle-mêmes, il rappellera sans faiblesse leur mission et leurs devoirs. Bon pour tous, il se montrera tendre pour ceux que le ciel lui donnera comme les coopérateurs de son apostolat. *Vos dixi amicos* ; vous êtes mes amis, dira-t-il à ses prêtres, et il leur prouvera son amitié par les encouragements qu'il leur donnera dans l'épreuve, par l'intimité de ses entretiens, par le zèle qu'il apportera à soutenir leurs droits. Il aimera son pays, et rien de ce qui peut contribuer à sa prospérité—colonisation, agriculture, finances, commerce—ne lui sera indifférent. Mais, surtout, il aimera l'Eglise du plus grand amour, il travaillera à étendre son règne, à la faire connaître et à la faire aimer. Voilà l'évêque !

En parlant ainsi, je me prêche moi-même devant Dieu et devant vous, et je trace des devoirs qui sont hélas !, comme un reproche fait à mon indignité et à ma faiblesse. Mais vous, ô mes frères, en m'entendant, n'avez-vous pas dit : " C'est ainsi que notre pontife a passé pendant vingt-cinq ans parmi nous." Insister ne serait pas discret. C'est à vos cœurs que je laisse le soin de faire de votre père l'éloge mérité par sa haute vertu.

Monseigneur, je sais que vos lèvres seraient prêtes à entonner le doux cantique du départ, car le ciel a pour vous des attraits que n'offre point la terre. C'est là haut que sont aujourd'hui toutes vos pensées et toutes vos espérances. Cependant, je sais aussi qu'à l'exemple du grand évêque de Tours vous ne refusez pas le travail si vous êtes encore nécessaire à votre peuple, et que vous voulez vous dépenser pour lui jusqu'à la fin : *In finem dilexit*. Eh bien, oui, votre peuple a besoin de vous : votre présence lui est douce, il vous

a voué la plus entière et la plus filiale confiance. Par votre plume toujours vaillante et votre rosaire, vous pouvez combattre de bons combats et remporter de belles victoires. Que vos jours soient donc encore nombreux. *Ad multos annos!* C'est le vœu de tous ces vénérés frères qui vous font en ce moment une couronne d'honneur. *Ad multos annos!* C'est le vœu sincère de ce fils aimé dont vous avez fait le soutien de votre vieillesse, et le coadjuteur de vos apostoliques travaux. C'est le vœu de votre clergé, de vos communautés religieuses, de tout votre peuple, attachés par des liens si forts à votre personne vénérée. *Ad multos annos.* C'est enfin le vœu de votre humble métropolitain qui voit en vous un père en même temps qu'un conseiller précieux. Comme par le passé il aimera à s'inspirer auprès de votre longue expérience et de votre sagesse. Il viendra, heureux, se reposer parfois de ses travaux sous le toit si hospitalier de votre évêché, et, dans des colloques comme ceux dont il garde le souvenir attendri, apprendre ce qu'est un évêque véritablement selon le cœur de Dieu.

AVERTISSEMENT

DONNÉ PAR MGR L'ARCHEVEQUE

AUX JOURNAUX *L'AVENIR* ET *LES DEBATS*

L'EGLISE catholique est une société parfaite, complète, indépendante. C'est une vérité élémentaire que nous croyons tous, et pour laquelle aussi tous nous devrions être prêts à verser notre sang.

Il y a donc dans l'Eglise de Jésus-Christ un pouvoir législatif inhérent à sa constitution divine.

Et, comme on le voit par une pratique générale et constante, à remonter du vingtième siècle jusqu'aux temps apostoliques, ce pouvoir de juridiction s'exerce, au for extérieur non moins qu'au for intérieur, sur tout ce qui tient au culte, à l'administration des sacrements, à la discipline, à la conservation de la doctrine et des mœurs dans le peuple chrétien.

L'exercice de cette autorité appartient éminemment au Souverain-Pontife, et, sous sa direction, aux conciles et aux évêques.

L'évêque est tout particulièrement l'inquisiteur né, chargé de veiller à l'extirpation de l'erreur et de s'opposer avec la plus grande vigilance à son introduction parmi ses ouailles. Les personnes de son diocèse jouissant de l'exemption lui sont même soumises sous ce rapport, car il agit dans ces matières comme délégué du Saint-Siège.

Ces principes, exposés sommairement, montreront toute l'importance et la rigoureuse opportunité de l'avertissement public que Mgr l'archevêque s'est vu dans l'obligation de faire entendre, ces jours derniers, du haut de sa chaire épiscopale.

La monition prononcée par le pontife a causé une vive émotion dans l'âme des fidèles.

Dès le lendemain, une analyse en était publiée par les journaux quotidiens de la ville de Montréal. C'est de l'un de ceux-ci, de *la Presse*, qu'a été extrait le texte que nous allons reproduire.

Ces paroles, fermes et paternelles tout ensemble, portaient un caractère à la fois médicinal et répressif. C'est ainsi que la divine charité de l'Eglise se manifeste toujours, même dans les occasions où sévir devient un devoir.

Voici l'avertissement donné par Sa Grandeur :

“ J'ai, aujourd'hui, un pénible devoir à remplir. Placé par Dieu, malgré mon indignité, à la tête du diocèse de Montréal, je m'y trouve constitué le gardien du dogme et de la morale, et, avec le secours du ciel, je saurai les défendre, au prix même de ma vie, s'il le faut.”

“ Deux feuilles françaises et catholiques, *les Débats* et *l'Avenir*, viennent de publier à l'occasion de certaines causes de mariage sur lesquelles l'Eglise a dû se prononcer, des articles non seulement irrespectueux et irréguliers, mais qui contiennent de véritables hérésies.”

“ Ces articles sapent par la base toute la législation de l'Eglise sur le mariage. Tolérer pareilles choses serait de ma part de la faiblesse, un manquement à l'un de mes principaux devoirs. Je dénonce donc, ici, comme gardien de la doctrine catholique dans ce diocèse, *l'Avenir* et *les Débats*, et je préviens les propriétaires et les directeurs qu'à moins d'une rétractation complète qui m'aura été soumise, j'interdirai la lecture de ces journaux dans tout le territoire de ma juridiction.”

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que la réparation exigée par l'autorité, et ardemment souhaitée par tous les catholiques, ne s'est pas fait attendre.

Dès le dimanche suivant, c'est-à-dire le jour même de la plus prochaine édition des deux journaux visés par Mgr l'archevêque, les auteurs des articles blâmés faisaient acte de soumission et rétractaient, en les regrettant, les erreurs qui leur avaient été signalées.

Cette conduite de nos jeunes confrères en journalisme, qu'ils nous permettent de le dire, leur fait honneur, et leur donne un titre à l'estime de ceux qui les ont devancés dans une carrière si laborieuse et si difficile.

Bien d'autres ont erré avant eux, qui se sont relevés agrandis et plus forts, précisément pour avoir reconnu leurs fautes, et pour en avoir recherché les causes afin de les éviter dans la suite.

Une ferme bonne volonté, beaucoup d'études, de prudence et de circonspection, l'habitude de se renseigner à fond sur toutes choses et de prendre conseil au besoin, furent toujours des éléments de succès durable et de forte influence pour ceux qui s'adonnent au journalisme.

PROFESSION RELIGIEUSE

SAMEDI, le 5 janvier, Mgr l'archevêque de Montréal a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtiture à la Congrégation de Notre-Dame.

Les nouvelles professes sont les Sœurs Sainte-Thérèse du Rosaire, Saint-Edouard-Martyr, Sainte-Raphaïlde, Sainte-Anne de Lobéra, Sainte-Pulchérie, Sainte-Marguerite du Rosaire, Sainte-Marie des Lys, Saint-Paul de Rome, et les Sœurs Perrault, Beaudry et Lazure.

Vingt-quatre postulantes ont revêtu le saint habit.

La messe a été célébrée par M. l'abbé J.-E. Bélair, vicaire à Saint-Joseph-de-Montréal, et M. R. Labelle, p. s. s., a prononcé l'allocution de circonstance.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette pieuse cérémonie.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Nouvelle paroisse

LE 5 janvier courant, Mgr l'archevêque, avec le consentement des chanoines de son église métropolitaine, a érigé une paroisse nouvelle, sous l'invocation de Notre-Dame-des Neiges, dont la fête se célèbre le 5 du mois d'août

Le territoire de cette paroisse est détaché, en partie de celui de Notre-Dame-de-Grâce, et en partie de la paroisse du Saint-Nom-de-Marie, communément appelé Notre-Dame-de-Montréal.

M. l'abbé L. Perreault a été nommé curé de la nouvelle paroisse

M. PAUL BOURGET

Revient à la foi catholique

DLUSIEURS publications françaises des plus sérieuses annoncent que M. Paul Bourget est revenu à la foi catholique.

Le célèbre écrivain a publié une édition de ses œuvres complètes. Il aurait travaillé à supprimer ou à modifier, dans ses romans, tout ce qui peut choquer la foi.

Ayant courageusement repris le chemin de l'Église, on assure qu'il ne veut laisser aucun désaccord entre ses ouvrages et sa vie.

La résolution est rare et mérite une admiration sincère. On rappelle à ce propos que Paul Féval, avant M. Bourget, donna ce bel exemple et corrigea ses livres en chrétien. Mais, sans déprécier nullement l'énergique humilité de Paul Féval, on peut observer que le roman d'aventure offre moins d'obstacles que le roman psychologique à une revision. Une imagination riche et ingénieuse a bientôt fait de transformer une anecdote, ou de retoucher les deux bouts d'un récit dont elle a dû couper

le milieu. L'auteur du *Disciple* et de *Cruelle énigme* aura eu plus de peine à expurger ses écrits.

Espérons qu'après avoir entrepris cette tâche laborieuse, il aura la fermeté de persévérer jusqu'à la fin.

La conversion de M. Bourget causera un bonheur d'autant plus vif et laisse entrevoir un horizon d'autant plus radieux, qu'elle ne constitue point un phénomène isolé. Elle ne crée pas un courant nouveau ; elle ne fait qu'imprimer un élan plus fort à un courant établi, qui paraît l'avoir entraînée elle-même !

Un mouvement s'opère et se propage au sein des esprits élevés, qui les pousse à Dieu. Deux noms célèbres, entre plusieurs, avaient déjà personnifié ce mouvement providentiel. A MM. Brunetière et Coppé, on pourra donc désormais ajouter M. Bourget qui, depuis longtemps, était marqué dans les espérances de plusieurs.

C'est ainsi qu'il plaît à Dieu de répondre aux prédictions qui montraient l'Église abattue et qui, déjà, proclamaient l'athéisme ouvrant le vingtième siècle et s'emparant du monde.

Espérons ! Dieu reprend l'élite. Il reprendra la foule.

C'est d'en haut que le vice et la libre-pensée sont descendus vers le peuple.

Le peuple a suivi le mauvais exemple. Il suivra le bon.

CHRONIQUE DIOCESAINE



l'abbé Ferland, appelé par Mgr l'évêque de London, à Windsor, pour y travailler au règlement d'une difficulté de paroisse, est depuis quelques jours définitivement revenu dans le diocèse de Montréal. Il a rempli sa délicate mission avec toute l'habileté et le tact qu'elle demandait. L'évêque de London lui en a rendu témoignage, en lui offrant un poste dans son diocèse. Après une absence de huit mois, M. l'abbé Ferland revient donc à Montréal avec la consolation d'avoir défendu une bonne cause.

Voici, en peu de mots, l'historique de la question débattue.

La paroisse de Saint-Alphonse-de-Windsor comprend

une population catholique de 4,000 à 5,000 âmes, dont 2,000 au moins sont d'origine canadienne-française. C'était, avant 1865, une campagne faisant partie de la paroisse religieuse de Sandwich.

Cette localité, comme presque tout le comté d'Essex, a été colonisée par des Canadiens-français. En 1896, une première chapelle en bois y fut construite, sur un terrain offert par un citoyen du nom de Daniel Goyeau. Les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie construisaient un couvent, quelques temps après, sur un terrain voisin, don d'un autre canadien M. V. Ouellette.

En 1865, M. l'abbé Wagner fut envoyé à Windsor pour y résider ; et six ans plus tard on commençait la construction de l'église actuelle.

Pendant l'administration de M. Wagner, alsacien de naissance, les Canadiens furent habitués peu à peu à n'entendre que l'anglais dans l'église et aux écoles. Avec son successeur, M. l'abbé Bayard, la langue française fut définitivement bannie de tous les offices paroissiaux.

Mais ce n'est qu'en 1899 que les Canadiens commencèrent à s'agiter. A cette date, la paroisse de Saint-Alphonse était desservie par trois prêtres de langue anglaise ; et l'anglais seul était employé dans tout le ministère paroissial.

Une requête signée par les Canadiens fut alors présentée à l'évêque de London, lui exposant les griefs dont ils avaient à se plaindre, et revendiquant les droits qu'ils avaient acquis, au prix même, s'il le fallait, d'une division des deux éléments de la population.

C'est alors que M. Ferland fut chargé d'étudier la question en litige et d'en faire rapport. Finalement, la cause fut portée devant le délégué apostolique au Canada, Mgr Falconio, et jugée par lui.

M. l'abbé Meunier a depuis remplacé M. le curé Flanery.

* * *

M. l'abbé Sinnett, aumônier du second corps expéditionnaire canadien en Afrique, est de retour au pays. Il a repris ses fonctions de vicaire à la cure de Saint-Antoine-de-Montréal.

Avec la modestie et la bravoure du vrai soldat et toute la charité du véritable prêtre, il a rempli ses fonctions

sans rechercher ou provoquer le bruit qui souligne d'ordinaire les actions d'éclat.

Prodigue envers les catholiques de ses soins de pasteur, étendant à ses compatriotes protestants les effets de sa charité, il a su gagner l'affection et la reconnaissance, le respect et l'admiration des uns et des autres.

Les louanges publiques qu'on lui a adressées, ne l'ont pas empêché de redresser ce qu'elles renfermaient d'exagéré et d'inexacte.

M. l'abbé Sinnett s'est fait un devoir de rectifier publiquement certaines assertions fausses, qu'on se plaisait à répéter.

Les dimanches, l'aumônier disait la messe dans le camp ; tous les soldats catholiques et beaucoup de soldats protestants y assistaient. Dans l'après-midi, il prononçait un sermon que le régiment presque entier venait écouter. C'est ce qui a fait dire à certains journaux que dans la soirée M. Sinnett officiait pour les protestants.

* * *

Le fonds de donations destiné à l'extinction de la dette de la cathédrale vient de s'augmenter de 2,000 dollars. Les présidentes des confréries des Enfants de Marie et des Dames de Sainte-Anne de la ville se sont réunies, dimanche dernier, à l'archevêché, pour offrir cette jolie somme, fruit de leur initiative zélée et de leur travail persévérant. Cependant plusieurs de celles qui avaient assisté à la première assemblée convoquée par Mgr l'archevêque, manquaient à la réunion de dimanche.

Le public connaît assez l'importance de l'œuvre de la cathédrale pour lui continuer son généreux concours.

LUDOVIC D'EU.

ORDO DES FIDELES (2)

Dimanche, le 20 janvier

Fête du Saint-Nom de Jésus (II dim après l'Epiph.), double de 2e classe. A la messe, mém. des SS. Fabien et Sébastien et du 2e dim. ; préface de Noël ; à la fin évang. du dim. — Aux II vêpres, mém. de Ste Agnè (ant. *Beata Agnes*). 2o des SS. Fabien et Sébastien (ant. *Gaudent*). 3o du dim. (*Deficiente*).

(2) Les fidèles qui se servent de cette indication de la *Semaine religieuse* et qui désirent plus de détails, pourront utilement se procurer une petite brochure qui vient d'être publiée et qui est en vente chez les libraires de Montréal. C'est le *Petit Indicateur des offices des dimanches et des fêtes d'obligation*.... Pour l'année 1901, publié avec la permission de Mgr l'archevêque de Montréal.

CAISSE ECCLESIASTIQUE

Montréal, le 13 janvier 1901.

M. l'abbé Pierre Poulin, ancien curé, décédé le 11 du courant, sur la paroisse de la Longue-Pointe, était membre de la CAISSE ECCLESIASTIQUE.

G. PAYETTE, *ptre, curé.*
Secrétaire général.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 12 janvier 1901.

M. l'abbé Pierre Poulin, ancien curé, décédé hier sur la paroisse de la Longue-Pointe, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, *ptre, chancelier.*

AUX PRIERES

M. l'abbé Pierre Poulin, ancien curé, décédé à la Longue-Pointe.

Frère Israël Scwhartz, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, décédé à Montréal.

Sœur Marie-Norbert, née Maria Drainville, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie-Rosanna Lévesque-Joyal, des Sœurs-Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface, Manitoba.

M. le comte Quiqueran-Saveuse de Beaujeu, décédé à Montréal.

Mme H. Tourangeau, décédée à Varennes.

Melle Marie-Anne Lonlon, décédée au Mile En 1, Montréal.
